

LICENCE **DNMADE** multi-parcours

DESIGN & MATIÈRES

**Par Apprentissage ou en contrat de
Professionalisation de 1an en L3**

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

La licence DNMADE Design et Matières propose une formation pratique spécialisée dans les domaines du prototypage rapide, de la connaissance et de l'exploitation des matières et de la communication par l'image et l'animation, pour exercer en agence de design ou dans un grand groupe.

Maîtriser les systèmes, les matières, les procédés manuels et numériques de modelage et de prototypage rapide via les modes de fabrication additive et soustractive 2D et 3D.

Maîtriser les ambiances, les couleurs et les matières en lien avec les tendances, les contraintes économiques et industrielles et avec les choix ergonomiques et les équipes du marketing.

Maîtriser les techniques manuelles et numériques de représentation et d'animation 2D/3D réalistes pour la communication.

Collège
Lycée Technologique et Professionnel
Centre de Formation Professionnelle
Unité de Formation par Apprentissage
13, avenue de Reims - 02200 Soissons

**St Vincent
de Paul**
SOISSONS

PROFIL POUR CE DIPLOME

Public visé et prérequis

Jeunes de 18 à 29 ans pour l'apprentissage - adultes sans limite d'âge (stagiaires de la formation professionnelle)
Candidats âgés de 16 ans à 29 ans révolus, sans restriction d'âge dans le cas où le candidat est officiellement reconnu travailleur Handicapé ou sportif de haut niveau ou s'il envisage de créer ou reprendre une entreprise supposant l'obtention du diplôme.



- Etre titulaire d'un diplôme de niveau 5 minimum BTS/DUT
- Avoir acquis un crédit de 120 ECTS
- Etre novateur et méthodique
- Démontrer des capacités à entreprendre et à communiquer
- Etre sensible à la créativité divergente
- Faire preuve d'habileté manuelle et numérique

Modalités et délais d'accès

- Modalités : entretien, positionnement et recherche d'entreprises, signature d'un contrat d'apprentissage.
- Entretien individuel (motivation, projet professionnel, positionnement, adaptation de parcours)
- Etude du dossier de candidature
- Validation de la candidature sous 1 mois sous réserve des accords de prise en charge et de la signature d'un contrat d'apprentissage.
- Délais : « La date de début de la formation pratique chez l'employeur ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d'exécution du contrat. » (Article L.6222-12 du code du travail)

PERSPECTIVES POST-FORMATION

- Master universitaire en Arts plastiques et Design
- DSAA en Écoles Supérieures d'Art
- DNSEP en Écoles supérieures d'Art et de Design
- Entrée dans la vie active dans les secteurs de l'ingénierie du design : designer produit - chef de produit - directeur de marque - designer industriel - animateur 2D/3D



ORGANISATION DE LA FORMATION

Moyens et méthodes pédagogiques

Moyens et outils utilisés :

- Atelier design
- Atelier prototypage
- Séminaires professionnels

Enseignement professionnel :

- Théorie du design contemporain et prospectif
- Ingénierie, méthodologie de conception, communication
- Anglais
- Technologie, pratique des matériaux, des couleurs et des procédés
- Pratique plastique & outils de création graphique
- Modélisation et fabrication numérique
- Outils manuels et analogiques
- Outils numériques additifs et soustractifs
- Outils de rendu photo et d'animation 3D
- Technique photographique, développement et traitement d'image



Modalités d'évaluation

- Epreuves orales - écrites et - mises en situation professionnelle
- Evaluation par projets
- Licence validant 60 ECTS en 2 semestres sous la forme d'un projet tutoré et d'un rapport d'activité en entreprise

Validation

- Diplôme d'Etat : Diplôme National des Métiers d'Art et du Design – diplôme ayant grade universitaire de niveau BAC+3.

Nombre de participants

- Jusqu'à 12 apprenants

Durée de la formation

- Sur 1 année 600 heures de formation en centre
- 16 semaines de cours en centre
- Rythme de l'alternance : 2 semaines en centre et 2 semaines en entreprise
- 36 semaines de formation en entreprise

Tarifs de la formation

Le tarif de la formation: 7652 €. Selon le décret n°2019-956 du 13 septembre 2019 « fixant les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage » :

Le tarif de la formation est aligné sur le montant de la prise en charge de l'opérateur de compétences concerné. Il peut varier selon la convention collective dont dépend l'employeur de l'apprenti, et selon les besoins particuliers de celui-ci (complément de prise en charge pour les apprentis en situation de handicap). Zéro reste à charge pour l'entreprise du secteur privé.

Frais de formation : Aucun frais, les frais sont à la charge de l'employeur.

Article L.6211-1 : « La formation est gratuite pour l'apprenti et pour son représentant légal. »

Les employeurs du secteur public répondent à l'article L.6227-6 du code du travail : « Les personnes morales mentionnées à l'article L.6227-1 prennent en charge les coûts de la formation de leurs apprentis dans les centres de formation d'apprentis qui les accueillent (...) », à l'exception du secteur public territorial qui bénéficie du décret n° 2020-786 du 26 juin 2020 relatif aux modalités de mise en œuvre de la contribution du Centre national de la fonction publique territoriale au financement des frais de formation des apprentis employés par les collectivités territoriales et les établissements publics en relevant.

Accessibilité handicap

Les conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap sont envisagées en fonction du secteur professionnel et du projet du candidat. Pour toute question relative à l'accueil de personne en situation de handicap veuillez contacter le coordonnateur du secteur.



Taux de la session de formation 2022

100%
Taux d'obtention
des diplômes ou
titres profession-
nels

0%
Taux d'interrup-
tion en cours de
formation

0%
Taux d'insertion
professionnelle
à 6 mois

100%
Taux de pour-
suite d'études

Valeur ajoutée

- Aide à la recherche d'entreprises
- Préparation à l'élaboration des CV
- Préparation aux entretiens d'embauche
- Suivis réguliers en entreprise tout au long de l'année

COORDONNÉES

UFA/CFP Saint Vincent de Paul
13, avenue de Reims
CS 60193
02200 Soissons Cedex

Tél : 03.23.59.96.30

Email :
ufa@stvincentdepaulsoissons.net

Coordonnées du développeur de Secteur :
Francine.bertrand@ac-amiens.fr

Site internet :
www.stvincentdepaulsoissons.org
facebook du secteur :
www.facebook.com/sections.darts



Mise à jour du 20 mars 2023